



10 points à échanger avec

mon client professionnel, (commerçant, industriel, collectivités...)

Cette fiche a pour objectif d'évaluer et de fixer les conditions d'intervention de l'entreprise chez son client professionnel en période de pandémie Covid-19. Cette évaluation doit se faire au regard des recommandations prescrites dans le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 ».

À l'issue de l'évaluation, l'entreprise et le client s'accordent sur la possibilité d'engager ou non les travaux selon les trois cas ci-dessous :

- 1. Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et le client a donné son accord :**
 - > l'entreprise peut intervenir
- 2. Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées :**
 - > l'entreprise ne peut pas intervenir
- 3. Le client ne donne pas son accord :**
 - > l'entreprise ne peut pas intervenir.

Le document devra être signé par les deux parties et conservé par l'entreprise. Une copie pourra être adressée au client.

Nom du client	
Nom de l'entreprise	
Référence commande et devis	
Nature de l'intervention	
Conditions d'intervention (préciser l'environnement de travail et les éventuelles particularités de l'intervention)	
Établi le	
Responsable des travaux ou autre rédacteur :	

Pour bien organiser mon chantier...	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
1) Avez-vous prévu les conditions sanitaires spécifiques liées à la période de pandémie actuelle ?				
2) Où l'intervention est-elle située (en zone occupée, isolable ou non) ?				

✓ 10 Points à partager avec mon client professionnel

<p>3) S'il existe, votre Plan de prévention a-t-il été mis à jour ? (Mesures de prévention de l'épidémie sur le chantier, respect des gestes barrières, procédures d'accueil de mes personnels et fournisseur).</p>				
<p>4) Votre bon de commande, ou l'avenant pour la reprise du chantier, prévoit-il des clauses sur vos mesures générales de prévention et les risques liés à l'épidémie de coronavirus Covid-19, (conformes aux prescriptions des autorités sanitaires) ?</p>				
<p>Ajout d'une situation particulière :</p>				

<p>Pour travailler en sécurité...</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Sans objet</p>	<p>Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires</p>
<p>5) Comment le client a-t-il prévu de s'organiser pour faire respecter la distance > à 1 m et les gestes barrières par ses personnels dans nos zones d'intervention (parking, cheminements, zones de stockage, poste de travail) ?</p>				
<p>6) Avant notre intervention, le client a-t-il prévu le nettoyage/désinfection de la zone d'intervention ?</p>				
<p>7) Le client peut-il mettre à disposition de nos personnels intervenants un point d'eau pour le lavage des mains et l'accès aux installations d'hygiène ? Le nettoyage de ces installations est-il organisé ? Nota : notre personnel intervenant a reçu un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance > 1 m, port du masque, port de gants, lavage des mains, gestion des déchets...</p>				
<p>8) Nos personnels intervenants peuvent-ils amener à pied d'œuvre du matériel encombrant ? Conseil : ne pas utiliser le matériel du client disponible sur place.</p>				
<p>Ajout d'une situation particulière :</p>				

